

Demande de raccordement d'une nouvelle Installation de Soutirage individuelle alimentée en BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution géré par Primeo Réseau de distribution SAS

Indice	Date application	Objet de la modification
A	09/06/2015	Création du document
B	01/01/2023	Mise à jour du document

Résumé :

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de consommation basse tension (BT) inférieure ou égale à 36 kVA sur le réseau public de distribution géré par le Distributeur Primeo Réseau de Distribution SAS.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur Primeo Réseau de Distribution SAS d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

A : CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

La Proposition Technique et Financière et/ou la Convention de Raccordement qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toutes modifications de votre opération, afin de nous permettre de les prendre en considération.

Si vous devez envoyer ultérieurement des documents complémentaires, merci de préciser la référence d'affaire du dossier si vous en disposez déjà ou les éléments permettant de retrouver votre demande (nom du demandeur, code postal et commune du site de production).

Ces documents, ainsi que les champs du formulaire marqués d'une *, sont considérés comme obligatoires pour obtenir la complétude du dossier.

- ✓ Le présent formulaire de demande de raccordement complété, paraphé, signé par vos soins,
- ✓ Un plan de situation permettant la localisation de votre parcelle (par exemple plan cadastral disponible sur www.cadastre.gouv.fr ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme)
- ✓ Un plan de masse de votre projet avec l'emplacement souhaité du coffret
- ✓ Une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis.
- ✓ Photos du terrain à raccorder
- ✓ Une copie du mandat ou de l'autorisation, si appel à un tiers habilité

B : BENEFICIAIRE DU RACCORDEMENT

Particulier (préciser : M, Mme, etc.) : *

Société ou entreprise¹ : *

Forme juridique de la société : *

*Secteur économique principal (au niveau du groupe de la NACE) : *

.....

Collectivité locale ou service de l'Etat : *

Code du budget : * Code Service : Code engagement :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme² dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle³

N° et nom de la voie : * Code postal : *

Commune : * Téléphone2 :

Téléphone1 : * Email : *

¹ Indiquer la forme juridique (ex. SARL DUPONT) et fournir un KBIS

² Préciser le cas échéant la fonction (« Maire », « Directeur Technique »)

³ Préciser l'adresse du correspondant, producteur ou tiers autorisé

C : MAITRE D'ŒUVRE

Architectes Bureau d'études Constructeur

Raison sociale :* Interlocuteur :*

Téléphone1 :* Téléphone2 :

Email :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

D : INSTALLATEUR ELECTRICIEN OU ENTREPRISE D'ELECTRICITE CHARGE(E) DES TRAVAUX

Raison sociale :* Interlocuteur :*

Téléphone1 :* Téléphone2 :

Email :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

E : TIERS HABILITE

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers pour cette affaire ?* Oui Non

Si OUI, indiquer le type d'habilitation :*

Autorisation⁴

Mandat⁵

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'installation de consommation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

signer en son nom et pour son compte tous documents contractuels, rédigés au nom du Mandant, relatif au raccordement.

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

En cas de recours au L. 342-2 du Code de l'énergie, exécuter le Contrat de Mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant (au sens du mandat de représentation).

⁴ L'autorisation permet d'exprimer la demande de raccordement auprès de Primeo Réseau de Distribution SAS et de prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

⁵ Le mandataire agit au nom et pour le compte du demandeur : il devient l'interlocuteur de Primeo Réseau de Distribution SAS jusqu'à la mise en service du raccordement, y compris pour les prises de rendez-vous. Tous les courriers lui sont ainsi systématiquement envoyés. Il peut en outre, si les cases du mandat correspondantes sont cochées, signer le CRAE (dans tous les cas rédigés au nom du producteur) et la proposition de raccordement, et/ou régler les différents frais liés au raccordement.

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme⁶ dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse

N° et nom de la voie :* Code postal :*

Commune :* Téléphone2 :

Téléphone1 :* Email :*

F : ADRESSE DE FACTURATION (si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté)

Nom / Dénomination :*

N° et nom de la voie :*

Code postal :* Commune :*

G : ADRESSE DU CHANTIER

Nom du chantier :*

Adresse :*

Complément d'adresse (bâtiment/étage/n° de lot) :*

Code postale :* Commune :*

Le projet nécessite-t-il un permis de construire (ou un permis d'aménager ou une déclaration préalable) ?

Oui, joindre une copie du permis de construire accordé (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable)

Non

Données cadastrales :* n° de section : n° de parcelle :

Coordonnées GPS des points du bâtiment : [Latitude (Décimal) ; Longitude (Décimal)] dans le système WGS 84 (XX°YY'ZZ.Z'')

Point 1 : latitude : longitude :

Point 2 : latitude : longitude :

Point 3 : latitude : longitude :

Point 4 : latitude : longitude :

⁶ A préciser si société : donner alors le titre ou la fonction (par ex. « Directeur », « Ingénieur conseiller »)

H : CARACTERISTIQUES DU RACCORDEMENT

Quelle est la nature du raccordement ?*

- Pavillon neuf en lotissement
- Pavillon neuf isolé
- Construction existante
- Autre cas, à préciser

Quelle puissance de raccordement souhaitez-vous ?*

- 3 kVA monophasé 2 fils (hors résidentiel)
- 12 kVA monophasé 2 fils
- 18 kVA triphasé 4 fils
- 36 kVA triphasé 4 fils

Branchement en domaine privé :

La tranchée en domaine privé, la fourniture et la pose du fourreau (diamètre 63 mm) seront réalisées par vos soins selon nos prescriptions (conditions de raccordement consommateur individuel basse tension d'une puissance de \leq 36 kVA applicable sur l'ensemble du réseau de Primeo Réseau de Distribution SAS).

Quelle est la longueur de câble entre l'emplacement du coffret de coupure en limite de parcelle et le compteur du local à alimenter ?* Distance = mètres

Si la longueur de câble est inférieure à 30 mètres :*

- Je souhaite une offre de Primeo Réseau de Distribution SAS pour réaliser le branchement entre le coffret de coupure et le panneau de contrôle
- Je réalise le branchement entre le coffret de coupure et le panneau de contrôle

Si la longueur de câble est supérieure à 30 mètres le panneau de contrôle sera intégré au coffret de coupure.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, Primeo Réseau de Distribution SAS engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

En même temps que le raccordement de votre installation de consommation d'électricité, demandez-vous le raccordement simultané d'une installation de production d'électricité de puissance \leq 36 kVA ?

- Oui. Joindre à cette demande le formulaire de demande de raccordement pour une installation de production basse tension inférieure ou égale à 36 kVA » correspondant à votre projet.
- Non

I : ECHEANCE SOUHAITEE ET OBSERVATIONS

Date souhaitée de mise en service de l'installation⁷ :*/...../.....

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

J : VALIDATION DES INFORMATIONS

Primeo Réseau de Distribution SAS établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :*/...../.....

Nom et prénom du signataire⁸ :*

Fonction :*

Signature :*

K : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier : Primeo Réseau de Distribution SAS - 26, rue du Rhône 68300 Saint-Louis

Par Email : raccordements@primeo-energie.fr

⁷ Cette date nous permet d'apprécier l'état d'avancement du projet mais peut être incompatible avec nos délais d'étude et de réalisation ou ceux d'autorisations administratives. Si en particulier des travaux sur le domaine public sont nécessaires, Primeo Réseau de Distribution SAS s'engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'autorisations administratives qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines ; s'il y a lieu, une autre date sera fixée en commun.

⁸ Le signataire est le Demandeur du raccordement ou le tiers mandaté.

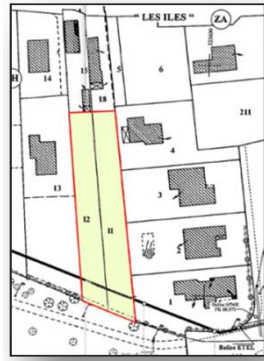
EXEMPLES DE PLANS / PHOTOS ATTENDUS

Plan de situation du terrain

C'est un plan permettant de localiser précisément dans la rue ou le quartier, le terrain concerné par l'installation.

Exemples :

Sur parcelle construite



Sur parcelles nues

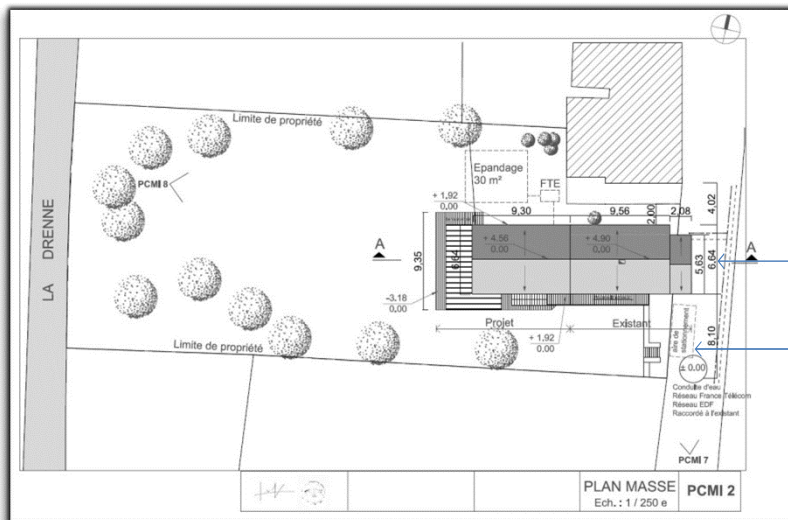


Ce type de plan s'obtient aisément sur le site cadastre.gouv.fr

Plan de masse

C'est un plan qui indique les limites de la ou des parcelles concernées par l'installation, l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle(s), ainsi que des compteurs (de production et non consommation) ; il peut être réalisé à main levée, mais il doit préciser l'échelle ou être coté.

Exemples :



Indiquer l'emplacement souhaité des compteurs (plus disjoncteur)

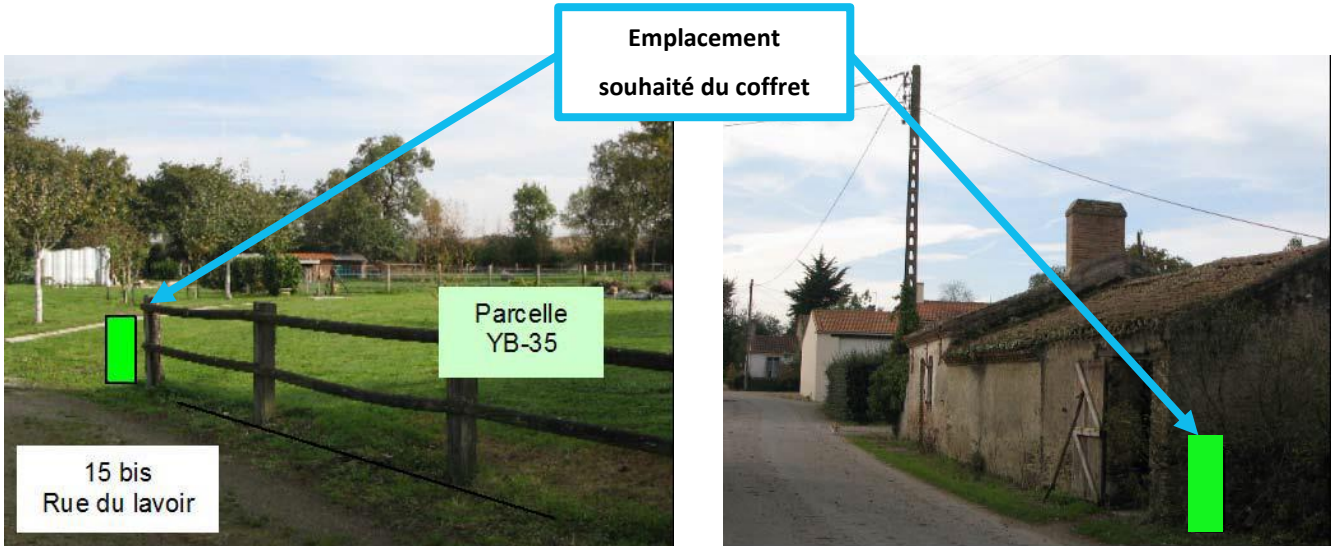
Indiquer l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

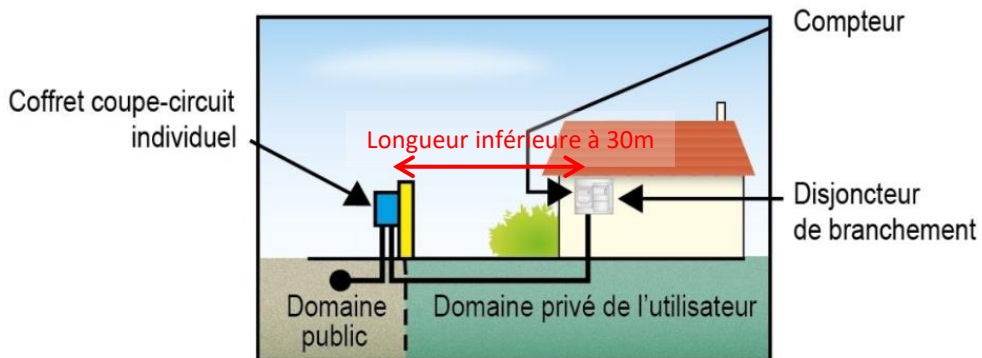
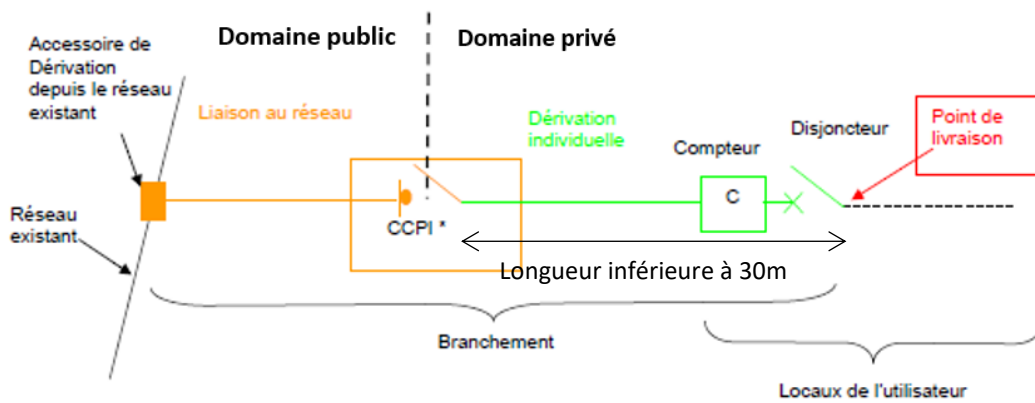
- L'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique : dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.
- La longueur d'un branchement ne peut dépasser 30 mètres : si c'est le cas, compteur et disjoncteur seront placés également en limite de parcelle dans le coffret de branchement.

Photo

Si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 Ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage.



Branchement en domaine privé



*CCPI : Coupe Circuit Principal Individuel, en général situé dans un coffret.

Nota : la norme NF C 14-100 utilise les termes de :

- « Liaison au réseau » pour la part du branchement généralement en domaine public,
- « Dérivation individuelle » pour la part du branchement systématiquement en domaine privé.

Un branchement de type 1 peut être réalisé lorsque la longueur du câble de branchement en zone privative est inférieure à 30 mètres.

Dans le cadre de l'aménagement de son installation, le demandeur réalise ou fait réaliser par un tiers, la niche d'encastrement du coffret, la tranchée et la mise en place du fourreau dans la partie privative aux conditions techniques définies par Primeo Réseau de Distribution SAS dans sa Documentation Technique de Référence. L'ensemble des ouvrages constituant un branchement de type 1 et relevant de la définition réglementaire du branchement, font partie du Réseau Public de Distribution.